

Kluster CFCIM

Convention de partenariat avec le cabinet Officium Maroc

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM) a signé le 17 décembre dernier une convention de partenariat avec Officium Maroc, cabinet de conseil et d'accompagnement en marketing et stratégie, en management des ressources humaines et organisation.

La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la continuité des partenariats du Kluster CFCIM, avec deux partenariats stratégiques déjà signés avec la BMCI et Orange Maroc en début d'année.

L'objectif de cet accord est de mettre en place un dispositif de formation et de coaching au profit des jeunes entrepreneurs sélectionnés dans le cadre du Kluster CFCIM. Pour rappel, ce programme d'appui aux startups lancé en 2017 par la CFCIM inclut, entre autres, la mise à disposition de locaux équipés, l'accompagnement des lauréats par des mentors expérimentés ou encore la mise en relation avec certains services privilégiés proposés par la Chambre, dont le Club des Business Angels.

« Nous aspirions à développer une collaboration avec un partenaire qui était apte à concevoir un parcours de formation entrepreneurial sur mesure. Officium Maroc s'est proposé pour mener cette mission et présenter un cycle de formation propre au programme Kluster CFCIM », explique Jérôme Mouthon,

Président du Kluster CFCIM. À travers ce partenariat, les startups finalistes du programme bénéficieront d'une formation à l'entrepreneuriat qui comprendra plusieurs modules sur les compétences techniques nécessaires à la création, à la gestion et au développement d'une entreprise. Cette signature implique aussi un certain nombre d'actions pour chacune des parties qui vont travailler conjointement pour bien identifier les besoins en formation de chaque entrepreneur, pour leur proposer des formations personnalisées adéquates et enfin pour les accompagner dans le développement de leur startup et la promotion de leur marque personnelle, appelée « personal branding ».